

question redoublement

Par **lina_nguyhaine**, le **04/01/2022** à **16:52**

Bonjour,

alors je suis en première année de droit et je vois que je n'ai pas validé ni le droit civil 1 et ni le droit constitutionnel 1 (premier semestre) . Je me demande si jamais je vais au rattrapage ou que je redouble je vais devoir repasser seulement le droit civil et le droit constit du premier semestre ou également le droit civil et le droit constit du deuxième semestre.

Bien cordialement,